



Béziers, le 26 mars 2025

PROCES DE L'ACCIDENT MORTEL DU 10 AOUT 2016 A GABIAN

Troisième journée, une journée éprouvante avec l'audition des parties civiles et les plaidoiries de leurs avocats.

Le président a examiné la personnalité des prévenus, leur situation professionnelle, familiale, leurs revenus.

Les témoignages poignants des parties civiles :

« Comme un contrat d'assurance, toujours une clause pour s'exonérer de responsabilité », « j'ai vu des officiers se vanter pendant 2 jours mais ils ne peuvent pas répondre à des questions simples sans se cacher derrière des textes de loi », « plus intéressant de serrer la main du ministre que de parler à la famille des victimes », « ce n'est pas qu'un petit accident »

« est-ce qu'on est des variables d'ajustement ? », « si tu savais dans quels camions ils nous font monter, tu péterais un câble », « on passe des examens pour être opérationnel mais pas les camions ? »

« vous sentez votre graisse fondre, votre collègue brûle et vous ne pouvez rien faire »
« 80% de volontaires, 20% sont des professionnels mais on n'a pas les mêmes droits »

Les avocats des parties civiles :

« il y a des absents dans ce tribunal mais ces absents ne doivent pas permettre aux prévenus de se dérober », « on a envoyé des gamins dans des tombeaux roulants »,

« on a voulu enterrer ce dossier », « volonté de maquiller la vérité », « tout le monde se couvre dans ce dossier », « plus on a de responsabilité moins on les assume », « on ne peut pas être le meilleur du monde et ne rien savoir », « on joue la montre parce qu'on ne veut pas assumer », « mettre son intelligence au service de la dérobade et de la fuite », « ça ose tout de ce côté-là »

« désobéir, c'est un peu trahir », « arrêtez avec vos galons », « honte à vous messieurs »,

L'audience pauses déduites aura duré 6h00.